

Aiguèze

Bulletin Municipal



OCTOBRE 2014

Edito4

NUMÉRO



Le mot du Maire

La période d'afflux touristique est maintenant terminée, les mois à venir seront plus calmes et les touristes moins nombreux à arpenter le village. Ce calme retrouvé nous a déjà permis à tous de dresser le bilan de cette saison estivale et des améliorations à apporter pour la prochaine. Il nous permettra d'axer nos efforts vers les Aiguèzois, le bien vivre dans nos murs, la préservation de notre patrimoine tout en assurant le suivi des nombreuses affaires courantes.

Si le volume de visiteurs du mois de juillet a été en retrait par rapport aux années précédentes, celui-ci a été de même niveau en août. Chacun a eu plaisir à visiter notre village et découvrir les nouveaux commerces jalonnant les places et rues. Nombreux ont été ceux qui ont eu le plaisir de partager les moments festifs. Même si le paiement du stationnement rebute quelques éternels insatisfaits il a permis une nouvelle fois de limiter les dommages causés aux véhicules en stationnement.

Cette saison a été aussi l'occasion de mettre en avant quelques disfonctionnements : stationnement, circulation, nuisances sonores et visuelles... Autant de points que nous avons tous constatés et/ou dont nous avons été victimes.

Une réunion publique a permis en septembre de recueillir vos avis pour orienter les décisions du conseil municipal. A cette occasion, chacun a pu librement exprimer des critiques constructives qui permettront demain l'amélioration du bien-être collectif.

L'automne est également l'occasion de recentrer nos activités au profit des Aiguèzois. Les manifestations organisées, le pique_nique «Astronomique», concours de boules d'Aiguèze Animations, repas de cohésion de Culture et Loisirs ont déjà été l'occasion de moments de partage. Une première réunion avec les associations a permis l'édition d'un calendrier prévisionnel des animations qui seront proposées aux petits, grands et très grands.

L'automne est aussi le moment de panser notre donjon et d'apporter quelques améliorations concourant à la sécurité.

Notre village, sa qualité de vie, son climat nous sont enviés par beaucoup. Œuvrons ensemble pour améliorer encore le plaisir de bien vivre à Aiguèze.

Villageoisement votre
Hugues

Sommaire

P.2 • La vie municipale

Conseils et
réunion publique

P.5 • Tourisme et Patrimoine

Pompe de la font et Donjon

P.6 • La vie à Aiguèze

Festivités villageoises

P.11 • Associations

Fête de la courge et réunion

P.13 • Histoire du village

Les vieux métiers

P.15 • Agenda

Les dates à retenir...

Site officiel
de la mairie

mairie.aigueze.blogspot.fr

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal



Conseil du 30 Septembre 2014

LES PERSONNES PRÉSENTES:

Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD,
Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET,
Charles BASCLE, Salud CHABOT, Aude COSTA,
Alain COSTE, Roland VINCENT, Bernadette VALIDIRE

-Absent : A. Fricaud
-Procuration : A. Fricaud donne pouvoir
à A.Chenivesse
-Secrétaire de séance : B. Validire

LES DIFFÉRENTS POINTS ÉVOQUÉS:

-1- Blanchisserie :

- Affaire M. FABRE (cristallerie d'art) : Après avoir lu la lettre adressée par l'intermédiaire de l'avocat de la mairie à M. FABRE (via son avocat) le maire donne connaissance au conseil des conclusions en réponse (N°2) adressées au tribunal de grande instance de Nîmes pour l'audience de mise en état du 11 septembre 2014.

- Hangar blanchisserie : Les travaux d'électricité, maçonnerie et plomberie sont terminés. La location du local est prévue à brève échéance.

- Travaux étanchéité des toitures : un maçon a été contacté pour assurer le remplacement de tuiles détériorées et évaluer le coût de reprise des rives de toit (travail à minima indispensable pour conserver le bâtiment).

- Le conseil délibère et autorise, à l'unanimité, le maire à réaliser une convention avec M. NICOLLE pour l'occupation du terrain municipal de la blanchisserie. Cette convention sera assortie des conditions arrêtées en conseil municipal.

-2- Point de situation du Donjon.

- la commune est toujours en attente de réponses pour les demandes de subventions adressées au Conseil Général et au Conseil Régional.

- la demande adressée en préfecture pour l'allocation d'une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) a été suivie

d'une réponse favorable et d'une subvention d'un montant de 19700 €.

- La Fondation du patrimoine pourrait prendre en compte la demande faite si les travaux de renforcement de l'éperon rocheux étaient associés à des travaux sur le donjon. Compte tenu des coûts et des délais cette piste est arrêtée pour le moment. Une nouvelle demande pourra être faite ultérieurement, après classement de l'ensemble castral, si des travaux sont envisagés sur l'ouvrage.

- Travaux : les travaux ne pourront débuter que lorsque le dossier de demande de subventions sera bouclé. A ce jour la société FI Infrastructure réalise des essais de résistance des matériaux prévus. Avant la réalisation du masque (béton imitation roche) des pièces rapportées (Ancrages et béquille) les conseillers demandent un visuel du travail projeté. Lors de la réalisation, les travaux seront suivis pour assurer une restitution visuelle proche de l'aspect « rocher » - Charles Bascles assurera une mission de liaison avec l'entreprise lors des travaux.

-3- Charte de la majorité de l'agglomération du Gard Rhodanien

Présentation de la situation, du cheminement décisionnel et de la charte proposée à la signature du maire.

Consulté sur cette proposition, le conseil accepte à la majorité (7

voix pour, 1 contre, 3 abstentions) la charte proposée. Il est demandé au maire de souligner auprès du président de l'agglomération que la commune se réserve le droit de se retirer du groupe majoritaire ; notamment si la vision unie du territoire, le respect de la ruralité ou la libre expression des membres ne sont pas respectés.

La maire souligne que le terme « groupe majoritaire » n'est pas lié à l'appartenance à un parti politique. Ce groupe se voulant apolitique.

-4- Transfert de compétence PLU

Après délibération à l'unanimité, le conseil s'oppose au transfert de compétence du PLU à l'intercommunalité.

Cette délibération permettra à la commune de conserver la maîtrise de ses sols et de son développement.

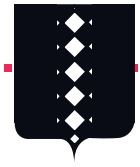
-5- Maladrerie de la Madeleine

: Le maire évoque le prolongement d'une année de la campagne de fouilles de la maladrerie. Les aspects de cette campagne seront abordés lors d'une réunion le 10 novembre au Garn.

- 6- ONF : En octobre 2011, les communes forestières ont signé un contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat et L'ONF pour la période 2012/2016. Ce contrat fixait les missions et les objectifs financiers. Au cours de l'été, les services de l'état ont décidé de manière unilatérale de

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal



Conseil du 30 Septembre 2014

modifier ce contrat et d'augmenter de manière significative la participation financière des communes : les taux de garderie passeraient de 12 à 18% et la taxe à l'hectare de 2 à 14 €. L'association des communes forestières a réussi à faire différer d'un an l'application de la mesure. D'ici la fin de l'année 2015 de nouvelles négociations auront lieu.

Le maire souligne auprès du conseil que si les mesures envisagées sont mises en place elles ne pourront être compatibles avec le budget communal ; il faudra alors envisager de se passer des services des agents de l'ONF.

-7- Puits de pompage eau la Blanchisserie : Une étude sera réalisée pour vérifier et/ou rendre étanche le puits de captage. En fonction des résultats et des coûts un report sera envisagé sur le budget 2015.

-8- Sécurisation carrefour RD 901 / D 141 : Le carrefour « de saint Martin » va être aménagé. Les travaux de sécurisation sont confiés par le conseil général à la société COLAS. Pour l'instant aucune date de réalisation n'a été retenue.

- 9- Installation défibrillateur : Le défibrillateur offert par l'association Aiguèze Animation a été mis en place sur la façade de la mairie. Un auvent permettant l'abri de cet appareil sera réalisé. Une séance d'information sur l'emploi de ce type d'appareil est envisagée au profit des Aiguèzois. La date sera communiquée ultérieurement. L'entretien de cet appareil (remplacement de la cartouche comprenant la batterie et les électrodes) sera de 180€ tous les 2 ans.

- 10- Cimetière :

Les arbres proches de la falaise ont été coupés afin d'éviter que les racines fragilisent l'ensemble rocheux. Un nettoyage en profondeur se poursuit. Le monument aux morts est en cours de rénovation. Un projet de plaque commémorative pour célébrer le centenaire de la grande guerre a été retenu. Cette plaque sera financée par l'association pour l'église d'Aiguèze.

-11- Célébration du 11

novembre : cette célébration comprendra la cérémonie au cimetière, un vin d'honneur dans la salle de l'ancienne école, une présentation de photos sous forme de diaporama.

-12- Point commission

tourisme : Rémi Perollet, adjoint en charge de cette commission, fait le point de cette réunion. Une dynamique doit être engagée par les différents acteurs (commerçants et associations) pour épauler l'action de la mairie. De nouveaux projets devraient ponctuer l'année 2015 : journées Européenne des métiers d'art en mars (avec les PBVF), marché des potiers en juin ... Un système permettant de quantifier le nombre de visiteurs (câble routier – cellule ...) sera étudié.

-13- Calendrier des activités programmées à ce jour :

3 oct : soirée des étoiles,
5 oct : concours de pétanque organisé par Aiguèze Animations,
9 nov : fête de la courge,
11 nov : commémoration centenaire début Grande Guerre,
21 nov : soirée castagnade à

l'école,

7 dec : marché de Noël,
13 dec : Noël des enfants,
27-28-et 29 mar : journées Européenne des métiers d'art,
26 avr : marché aux fleurs,
9 et 10 mai : fête du pain organisée par l'association culture et loisirs,
24 et 25 mai : brocante,
15 – 16 et 17 juin : ardéchoise,
20 juin : fête de la musique .
Charles Bascles évoque la possibilité d'organiser une visite de la grotte Chabot. Cette visite pourra être programmée au premier semestre 2015.

- 14- Point réunion publique stationnement circulation :

Le maire fait un point de cette réunion qui a reçu un accueil très favorable de la population. Après une présentation générale, 20 Aiguèzois ont pu exprimer leurs avis et propositions. Le conseil étudiera les éléments recueillis et décidera de l'opportunité et des possibilités (notamment financières) d'aménagement. Le compte rendu de cette réunion est affiché sur le panneau information de la mairie.

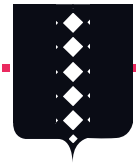
-16- Localisation de la bibliothèque : Compte tenu du besoin exprimé, le conseil décide de proposer à la responsable de la bibliothèque un choix de salles (salle de réunion du conseil – salle de l'école – salle du rez-de-chaussée de la mairie avec aménagement).

-17- Mode de transmission des convocations du conseil :

Le maire propose de transmettre les convocations des réunions du conseil par voie informatique (messagerie). Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La vie municipale

Opération brioches et défibrilateur



Conseil du 26 Septembre 2014

-18- Questions diverses :

* Le maire donne lecture au conseil de la lettre adressée à M. le député Verdier. Monsieur le député a été sollicité pour participer sur sa réserve parlementaire aux travaux de réhabilitation du donjon et a écarté toutes possibilités d'aide.

* Le renouvellement des chaises de la salle de l'ancienne école (chaises vertes) devenues dangereuses est abordé. Le conseil autorise le maire à

contacter de M. François Fricaud pour étudier un éventuel rachat des chaises de son ancienne terrasse.

PS : depuis le conseil la date de la castagnade a été repoussée au vendredi 14 novembre à 20h

Mais qu'est-ce que c'est ?

Depuis quelques jours, un drôle d'objet vêtu de son imperméable noir hante la boîte aux lettres de La Poste...

Le défibrillateur offert par l'association "Aiguèze Animation" grâce au fond recueilli par toute l'équipe qui a travaillé à l'organisation du festival Flamenco, a été mis en place sur la façade de la mairie. Un auvent permettant l'abri de cet appareil sera réalisé.

Pourquoi un défibrillateur ?

Un défibrillateur car les accidents cardiaques n'arrivent pas seulement chez les voisins ; car il serait "bête" de ne pas en avoir quand on en a la possibilité, alors que cela peut

sauver ne serait-ce qu'une vie ; car notre taux de fréquentation dû au tourisme est très important l'été.

Comment s'en servir ?

Il ne faut pas être diplômé pour l'utiliser. C'est très simple. Et puis il y a des situations où il ne faut pas hésiter.

L'homme n'est que la main de la machine qui dit tout, grâce à sa voix virtuelle.

Cependant, une séance d'information sur l'emploi de ce type d'appareil est envisagée au profit des aiguëzois. La date sera communiquée ultérieurement.

L'entretien de cet appareil



(remplacement de la cartouche comprenant la batterie et les électrodes) sera de 180€ tous les 2 ans, soit 90 par année.

Succès de l'opération brioche



La semaine dernière Salud Chabot, Alain Coste, Ginette Duivon, Annie Fricaud, Marie Christine Héraud et Roland Vincent ont fait la tournée des maisons pour l'opération brioches de l'UNA-PEI

Quasiment toutes les familles d'Aiguèze ont généreusement participé à cette action. Merci à tous pour vos dons et pour l'accueil chaleureux que vous

avez réservé aux volontaires. La somme de 661 € a été recueillie, elle permettra la réalisation de nombreux projets pour l'aide aux personnes handicapées.

site internet de l'opération : <http://www.operation-brioches.org/index.php> priurement.

La vie municipale

Stationnement et circulation



Réunion publique : stationnement et circulation

La réunion publique sur le stationnement et la circulation s'est tenue le vendredi 19 septembre 2014 de 20h00 à 22h00 dans les locaux de l'ancienne école du village. Cette réunion de concertation a rassemblé vingt Aiguèzois, quelques-uns étant retenus se sont excusés.

Le maire a présenté la situation générale. Il a souligné que les problèmes ne se limitaient pas au seul stationnement en période estivale, que les choix futurs devront être conditionnés par la montée du flux touristique avec notamment l'ouverture prochaine de l'espace de restitution du Pont d'Arc.

Ces choix impacteront sur notre environnement et l'emploi de nos finances. Il est apparu indispensable de prendre les avis et idées des Aiguèzois pour orienter les décisions du conseil municipal.

La réunion s'est déroulée en deux phases ; une présentation globale de la situation et un débat d'idées.

Les objectifs étaient :

- de présenter l'évolution des plans de stationnement circulation et les possibilités,
- de dresser un bilan des mois de flux touristique,
- de recueillir les idées, avis et souhaits des Aiguèzois.

A l'issue des présentations les personnes présentes ont exprimé les avis et idées suivantes :

Circulation :

Le débat sur le plan de circulation a été bref car il semble difficile, compte tenu de la configuration du village, de le modifier en profondeur. Les améliorations à apporter portent sur :

- La clarté de la signalisation (panneaux indicateurs routiers) et la signalétique (panneaux d'informations),
 - La vitesse sur certains secteurs dangereux (chemin de la Roque, Rue du Barry, entrée du village, chemin de liaison),
 - La difficulté de circuler sur la place du village du fait de la présence des terrasses (Bouchon et café Chabot),
 - Limitation des bacs à fleurs (et harmonisation) qui parfois gênent la circulation.
- Les propositions portent sur :
- la mise en place de chicanes (à préférer aux ralentisseurs),
 - la mise en place d'éléments réfléchissants pour matérialiser de nuit les barrières,
 - l'amélioration des accès piétonniers.

Stationnement :

Tous les participants ont intégré l'importance d'une étude pour améliorer le stationnement des résidents permanents, des résidents secondaires, des touristes en location (chez des particuliers, dans les hôtels et chambres d'hôtes ...), des employés des sociétés et établissements, des nombreux visiteurs.

Les propositions portent sur :

- La conservation d'espace pour le stationnement des résidents permanents (parking de la Font, du lavoir, de l'hôpital et portail Haut),
- L'extension du badge obligatoire au parking du portail haut,
- La mise en place éventuelle de barrières amovibles pour limiter l'accès aux parkings résidents permanents (moyennant une participation financière des bénéficiaires),
- Considérer également les résidents permanents et les secondaires (tous paient une taxe d'habitation sur le village),

- La réservation de places gratuites pour les Aiguèzois domiciliés hors du village pour accéder à la mairie, aux commerces ou au cimetière (mise en place de badge ou/et de disque de limitation de l'espace temps),
- Optimisation du parking de la Roque en lui donnant une vocation d'accueil aux employés travaillant dans le village (gratuité),
- Aménagement du parking de la Roque (signalétique, éclairage, surveillance),
- Limiter le stationnement le long du chemin de liaison (gêne des particuliers et propriétaires terriens),
- Faire payer le stationnement aux résidents des hôtels et chambres d'hôtes (modalités de paiement à définir en liaison avec les propriétaires),
- Améliorer la signalétique du parking du Giers (Panneaux indicateurs, distances...)
- Améliorer la signalétique avec inscription en langues étrangères (anglais, allemand),
- Installer la vidéosurveillance sur tous les parkings payants,
- Aménager l'aire du Giers (aire actuelle et/ou extension à la combe sous la croix) pour le stationnement des touristes, installation de moyens de paiement,
- Limitation de la zone de stationnement des camping-cars et localisation de cette aire.

Les idées et avis présentés ci-dessus reflètent le ressenti des élus présents à la réunion. Tout oubli évoqué par les personnes présentes à la réunion et non cité dans le présent compte rendu peut naturellement être transmis en mairie.

Tourisme et Patrimoine

Pompe et Donjon



Nouvelles du donjon ... suite

Subventions et travaux

Pour assurer les travaux obligatoires de renfort du donjon, un dossier de demandes de subventions a été transmis aux différents responsables régionaux et départementaux ; ce dossier a également été transmis à la fondation du patrimoine.

Au moment de l'écriture de cet article; le sénateur Surtout a assuré d'une aide significative prise sur son fond parlementaire. La demande adressée en préfecture pour l'allocation d'une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) a été suivie d'une réponse favorable et d'une subvention d'un montant de 19700 €.

La région et la fondation du patrimoine étudieront notre dossier avec attention courant octobre.

Nos rencontres avec les différents élus locaux sont autant d'occasions pour essayer d'appuyer ces demandes ou d'obtenir des informa-

tions pour trouver d'autres possibilités.

Parallèlement, un dossier pour classement de l'ensemble castral (Ensemble constitué par plusieurs châteaux à fonction défensive ou résidentielle, autrement dit tous nos édifice médiévaux) est constitué. Ce classement pourrait permettre ultérieurement l'obtention d'aides pour revaloriser le site.

Les travaux ne pourront débuter que lorsque le dossier de demande de subventions sera bouclé. A ce jour la société FI Infrastructure réalise des essais de résistance des matériaux prévus. Avant la réalisation du masque (béton imitation roche) des pièces rapportées (Ancrages et béquille) les conseillers demandent un visuel du travail projeté. Lors de la réalisation, les travaux seront suivis pour assurer une restitution visuelle proche de l'aspect « rocher ». Charles Bascle assurera une mission de liaison avec l'entreprise lors des travaux.

Coup de jeune pour la pompe de la Font

Il fallait réhabiliter cette pompe qui fait partie de notre patrimoine et trouver les raisons pour lesquelles elle se désamorçait inexorablement.

L'usure du temps en est la cause principale et après avoir remplacé l'intégralité de la colonne d'aspiration qui fuyait à plusieurs endroits et réparé quelques pièces, notre équipe de bénévoles a redonné vie à la pompe et l'eau coule à nouveau.

Merci à Daniel, Jeannot, Alfred nos précieux retraités pour leur travail de restauration.

ATTENTION : EAU NON POTABLE



La vie à Aiguèze

Festivités villageoises



Journée pétanque

Aiguèze Animation a fait carreaux...

Ce dimanche 5 octobre, avec une météo inespérée, "Aiguèze Animation" a organisée sa première journée pétanque réservée aux Aiguèzois et à leurs amis. Environ soixante-dix personnes y ont participé. Au programme : un "tête à tête" le matin dont la finale a vu s'affronter Eloïk contre Fabien (Eloïk vainqueur de la coupe) ; un apéritif suivi d'un repas ;

une doublette tiré au sac dont les gagnants sont les deux Alains battant en finale Bruno et Evelyne. Pas de mises ici mais seulement médailles et coupes (plus belles que celles de la coupe du Monde!!!) de la municipalité à gagner. Mais, ces résultats ne sont qu'anecdotiques puisque ce rendez vous se voulait surtout être une fête. Ce qui fut le

cas. Une organisation de la "compétition" sans faille de Nadine ; une repas orchestré par Sandra ; un arbitrage IMPARTIAL de Cédric ; une organisation impériale de JC (Monsieur le président) et de Bruno (Monsieur le Vice-président) ; des grillades de Pascal et Patrick... A renouveler...



La vie à Aiguèze

Festivités villageoises



Repas de «Culture et Loisirs»

Comme chaque année l'association «fête» ses bénévoles

Ce samedi 11 octobre, l'association "Culture et Loisirs" a convié tous ses membres et bénévoles à un repas sympathique autour d'un porcelet à la broche (mmmmh!). Cela pour remercier tous ceux qui donnent de leur temps pour l'association lors des manifes-

tations qu'elle organise. Il faut dire qu'elle ne chôme pas "Culture et Loisirs" avec la fête du pain, le marché de Noël...

La journée a alterné apéro, repas, petites pétanques, petites belotes ; un moment

de détente en fait. Allez ! De quoi reprendre des forces 2 mois avant le marché de Noël qui aura lieu le 7 décembre cette année. Merci à Denis et à Jeannot pour les photos.



REPAS DE L'ASSOCIATION
«CULTURE - LOISIRS & PATRIMOINE»

AIGUEZE

SAMEDI 11 OCTOBRE
à l'ancienne École

INVITATION
POUR TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOC.
(avec leur conjoint ou conjointe)
ET LES BÉNÉVOLES
QUI ONT OEUVRÉ À LA FÊTE DU PAIN le 10 & 11 mai

à partir de
11h30 «apéro»
13h «REPAS»

autour d'un cochon de lait
à la broche

Apporter : assiettes + couverts + verres
ses boules de pétanque et sa bonne humeur



7/12

C'est
le jour du
prochain marché
de Noël

La vie à Aiguèze

Soirée villageoise



Pique-nique «Astronomique»

Après une saison estivale bien remplie, petits et grands aigüèzois se sont retrouvés ce vendredi 3 Octobre au Gier, au début de l'automne, grâce à Jean-Michel Cavalier, à son télescope "magique" et à ses connaissances astronomiques.

La soixantaine de personnes (dont une vingtaine d'enfants) ont pu ainsi observer la lune comme si on "la touchait"... Il faut dire que (pour une fois cette année) la météo fut clémente, excellente même.

De 19h à 22h environ nous nous sommes succédés à côté de Jean-Michel pour "zieuter" cet astre.

La table de la municipalité fut installée pour apprécier le vin de

notre terroir. Cette fois, après celui de la Tour Paradis ou du domaine de la Mazade, ce fut celui de la cave coopérative de Saint-Julien que nous avons servi.

Certains ont tenté le pique nique, assis par terre, ou sur un coin de table, le portable accouplé à un gobelet en plastique prenant l'allure d'une lampe de chevet. D'autres (dont nous taïrons les noms) ont sorti tout un attirail digne de Mac Gyver ou du parfait petit campeur...

C'était le but de cette soirée : passer un moment agréable, dans la simplicité ; nous retrouver dans une saison où les sorties sont moins nombreuses, où le village

s'endort peu à peu se préparant au froid de l'hiver ; profiter de choses essentielles, belles (comme l'est la lune) mais que nous ne prenons pas le temps de contempler ; profiter pleinement de notre village et de la chance que nous avons d'y vivre ; se retrouver après les mois d'été autour d'un verre, d'un bout de fromage partagé ; proposer aux enfants de notre village des petites expériences comme celle-ci ... Parfois, les petites idées sans prétentions amènent de belles choses.

En ce sens, plusieurs activités sont programmées avant Noël comme la castagnade organisée par la mairie...



La vie à Aiguèze

Bloc-note



Les vendanges 2014

Le vin à Aiguèze c'est toute une histoire : une histoire de patrimoine, une histoire de dégustation, une histoire de verres bien remplis de rouge, blanc ou de rosé...

N'oublions pas qu'il n'y a pas si longtemps que ça, la plupart des familles de notre petit village (si ce n'est toutes) vivaient de l'agriculture.

Mais le vin ne vient pas du ciel. La récolte, les vendanges sont un moment phare. Quatre familles Aiguèzoises vendangent cette année :

- la famille Chabot avec sa "colle" pour une vendange à la main du vin que nous pourrions apprécier dès les primeurs au charmant caveau de la tour Paradis ;
- Pascal Baume qui produit son vin à la cave coopérative de Saint-Julien de Peyrolas et qui, fort de son expérience est en phase de conversion Bio (le premier sur Aiguèze au

niveau du vin) ;

- Jean-Claude Dufour a pris la succession d'une vieille famille de viticulteurs aiguèzois ;
- la famille Marron pour le domaine de la Mazade que l'on peut déguster aussi sur Saint-Martin d'Ardèche.

La récolte de cette année est sous le signe de la pluie, des intempéries et de la météo capricieuse de cet été. Néanmoins, la magie de la vinification, des assemblages fera encore que nos gosiers pourront se réjouir... FOI d'Aiguèzois (qui fait attention à son FOIE). Excusez nous si l'emploi du temps de la rentrée ne nous a permis d'aller "tirer le portrait" de tous nos vendangeurs préférés...

L'école nettoie la nature

Les 14 petits Aiguèzois avec leurs camarades de l'école de Saint-Julien ont participé vendredi 26 septembre à une opération «Nettoyons la nature». Pour explication cet article écrit par Jean-Paul Lefrançois (correspondant peyrolais du journal), extrait du blog de Midi-Libre.

St-Julien-de-Peyrolas : les enfants mobilisés pour la protection de la nature

Les écoliers sont motivés à la protection de la nature et la sauvegarde de l'environnement par des cours sur ces thèmes. Par ailleurs, ils ont réalisé à plusieurs reprises des expositions, et même créé un jardin botanique dans l'enceinte de l'établissement. Leur savoir-faire a permis à l'école de Saint-Julien d'être labellisée.

Ainsi, vendredi dernier, intégrés à l'opération « Nettoyons la nature » de l'enseigne E.Leclerc, les 184 enfants des huit classes

ont parcouru le village. Encadrés par les enseignants et les personnels assistants, dotés de chasubles et gants de protection, ils sont allés à la découverte d'objets divers égarés : tels ces quelques mégots à bout doré et emballages traînant autour des installations de jeux de leur jardin public. Mais, réglementation oblige, désormais il ne devrait plus y en avoir ! A noter que l'opération mobilise près de 22 000 bénévoles en Languedoc-Roussillon, sur 417 sites.



ASSOCIATIONS

Informations



Salle de l'ancienne école

Ce sont 5 activités qui se partagent la salle de l'ancienne école : le yoga avec «Kurma Yoga» ; les répétitions des «Dames aiguèzoises» orchestrées par Ginette ; les cours de Gym de Nadine ou d'Eva pour le «Gym Club Aiguèzois» ; ou enfin les cours de Rock/Salsa en couple impulsés par Aude Costa le vendredi soir.

Autant dire que ce local est bien occupé du lundi au vendredi.



Réunion des associations

La municipalité a invité les associations du village à une réunion qui s'est déroulée le mardi 9 Septembre dans la salle du conseil à la mairie, La quasi totalité étaient présentes.

Dans un premier temps, une mise à jour de la liste des associations, (bureaux, objectifs principaux, nombre de membres approximatif...) a été effectué. Notons à ce propos la création de l'association «Kurma Yoga» présidée par Lorette ventajol et le changement de siège social de «Statut Pot» présidée par Jérémy Boyer qui fait dorénavant parti des associations aiguèzoises. Avait été invité également l'Association des parents d'élèves de Saint-Ju-

lien-de-Peyrolas ,dont le président est monsieur Rollet, qui oeuvre pour l'école où sont inscrits nos petits aiguèzois.

Ensuite, lors du bilan de l'activité associative à Aiguèze, a été remarqué le nombre important de bénévoles ou membres de ces associations qui rapporté à celui de la population ferait rougir beaucoup de villages. Il faut s'en féliciter. A la louche 20% de notre population sont membres actifs ou bénévoles.

Puis a été abordé le sujet des aides de la mairie aux associations du village : encart publicitaire, aide à la mise en place , support de communication (site et bulletin municipi-

pal), accès à l'école , matériel municipal à disposition également des associations (chaises qu'il faut renouveler ; projet d'achat de scène modulaire...)... ,

Un calendrier des festivités ou événements a été projeté à travers les différents projets de la mairie ou des associations.

Malheureusement, ayant oublié nos appareils photographiques nous n'avons pu immortaliser cette soirée qui fut constructive.

ASSOCIATIONS

Informations



Fête de la courge

Message des "Souriceaux intellos" :

"La 4ème édition de la Fête Courge, événement organisé par l'association Les Souriceaux Intellos, s'invite à Aiguèze le dimanche 9 novembre 2014

Au programme de nombreuses animations pour petits (manège, structure gonflable,...) et pour les grands : concours de la plus grosse citrouille 'Devinez mon poids' ; loterie ' le vignoble et la citre' ; marché artisanal local, marché Terroir Potager et Gourmand ; deux concours (Concours des Déguisements les plus insolites avec 3 prix : le personnage le plus effrayant, le plus insolite, le plus original ; Concours de Décoration de Courge) précédé à 15H00 par le traditionnel lâcher de ballons.

Le temps d'un dimanche, Aiguèze vous invite à célébrer La Courge... et à déguster ce légume savoureux aux couleurs chatoyantes de l'automne Grimez-vous, déguisez-vous, enfourchez vos balais et rendez-vous à Aiguèze le 9 novembre...

Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !»



FÊTE DE LA COURGE

Dimanche 9 novembre 2014

10H à 18H AIGUEZE

TOUTE LA JOURNEE
Marché artisanal local,
Marché potager et Marché Gourmand
Restauration/ Buvette : *Soupe de courge, Crêpes, Quiches, Pizzas, Gâteaux*

APRES-MIDI

15h00 : Lâcher de ballons avec Madame Citrouille
Défilé d'HALLOWEEN dans le village

Concours des Déguisements les plus insolites

Concours de Décoration de Courge

Concours de la plus Grosse Citrouille

Loterie « le vignoble et la citre »



histoire du village

Petit village...grandes histoires



Poème

CHEZ NOUS

Chez Nous ! Ces deux mots là, à peine on les murmure

Qu'ils prennent avec nous le chemin de retour,
Après avoir ouvert la prison où s'emmure
Un cœur resté fidèle à son premier amour.

Chez Nous ! C'est la garrigue en jupe de lavande,
Les mots ensoleillés qu'on dit avec l'accent,
C'est l'olive, le miel, la vigne et l'amande,
C'est Frédéric Mistral, le poète occitan.

Chez Nous ! C'est le terril, la plaine dénudée,
L'ombre de Germinal au dessus des corons,
La sauvage rumeur d'une salle enfumée
Où les grands coqs sanglants mêlent leurs éperons.

Chez Nous ! humble clocher, altère cathédrale,
Peu importe pourvu qu'on s'y sente chez soi,
Fier d'être ce morceau de l'étoffe ancestrale,
Fil d'aujourd'hui mêlé aux laines d'autrefois.

Terre que l'on trahit au jour d'adolescence,
Quand on s'en va poursuivre ailleurs des rêves fous,
Pressés d'abandonner ce que fut notre enfance,
Pour quelque chimérique et lointain rendez-vous

Mais quand la roue du temps soudain tourne plus vite,
Quand le, rêve s'estompe et manque au rendez-vous,
Sans le moindre regret des choses que l'on quitte
On rebrousse chemin et l'on rentre « Chez Nous »

Béatrice Chauvin



histoire du village

Petit village...grandes histoires



Les vieux métiers et Aiguèze

La cloche de l'église sonne joyeusement l'angélus du matin

Il me revient en mémoire quelques petits métiers et des cris de rues disparus. En voici quelques uns : le Caïfa, le Père Guigue, le Carl, le Père Bertrand, l'ase, le marchand de peaux de lapin, le rétameur, le rempailleur, l'aiguiseur

Les épiciers : c'était le temps des produits au détail bonbons, billes, le temps où l'épicier râpait le chocolat, mesurait le lait...

Le Caïfa venait de St Paul de Caisson, le mercredi matin, avec sa camionnette. Il vendait du café, marque Caïfa naturellement, de la morue sèche salée, des pâtes, des conserves, ... le tout en petite quantité. Quel métier de galère de parcourir quinze à vingt kilomètres avec un tel chargement sur les routes accidentées et non goudronnées des environs!

Le Père Guigue, lui aussi battait la campagne, passait le mardi et le samedi matin et offrait des articles allant de la conserve à la morue sèche salée en passant par les savonnettes

Le Carl en plus des produits d'épicerie fine possédait un petit frigo, ce qui lui permettait de vendre du beurre et des fromages

« Alors ma petite dame, je vous en mets combien ? on imagine bien sûr le sympathique boucher Bertrand, de Saint Marcel, installé, avec son étal, dans la salle du Café Chabot remettant son crayon derrière l'oreille après vous avoir découpé votre pièce de viande.

L'Ase ou le Mouci venait de Mondragon, cheminait avec son âne de village en village pour y vendre des draps, des torchons, des blouses, des culottes, des pantalons, etc. Il faisait le tour du village en criant « L'ase est là » et en soufflant dans sa trompette. Plus tard la mule fut remplacée par une camionnette. Et notre septuagénaire, un peu raplot, portant casquette et pantalon de velours de quatre doigts au dessus des chevilles, disait à qui voulait

l'entendre « La mule a gagné le camion et le camion mangera la baraque !... » En vieux sage, notre papé dans les années 60 allait jouer à la pétanque avec les enfants du village pendant que son épouse Maria exposait à la clientèle la couleur des draps et des torchons

Le marchand de peaux de lapin : Tout fout l'camp ! aujourd'hui il n'y a plus de marchands de peaux de lapin ! Il n'y a bientôt plus de lapin non plus. Par facilité commerciale, on va dire comme ça, le crabe se vend par pinces, le poulet par cuisses et le lapin par râble

Avant chaque famille élevait pour sa consommation de nombreux lapins qui faisaient souvent le repas du dimanche. Quand on tuait un lapin, il était dépecé, sa peau retournée et mise à sécher. Tous les 2 ou 3 mois, le marchand de peaux de lapin au bagout de première catégorie, muni d'un vélo et d'un petit grelot passait en criant d'une voix forte et tonitruante : Pèu de lèbro, pèu de lapin... Pèu de lèbro, pèu de lapin....

Avec lui arrivait une forte odeur de sauvagine et de vieille graisse dont l'individu était imprégné et que le chien de la ferme détectait bien avant son arrivée dans la cour ! Une peau de lapin se vendait de 10 à 15 sous, selon l'épaisseur, la grandeur, la couleur. Il estimait les peaux en les palpant, en tirant sur le poil, en ajoutant souvent : "Hum ! ça n vaut pas grand chose tout ça !" Après une longue discussion, il ficelait les peaux sur le porte bagage, buvait un coup gnole, friand des derniers potins et reprenait sa route en criant: Pèu de lèbro, pèu de lapin... Pèu de lèbro, pèu de lapin...

Il fut remplacé par la Pascalette, qui ayant un abattoir à Gairidel et un étal aux Halles de Nîmes passait de ferme en ferme pour y ramasser les œufs, le fromage, les lapins, la volaille, les chevreaux et les peaux de lapins séchées

Que faisait-on avec ses peaux de lapins : elles étaient revendues à des tanneurs qui les travaillaient et les transformaient en belles vestes, manteaux ou bonnets pour l'hiver. A cette époque, il y avait déjà le recyclage !!!

B.Chauvin

AGENDA

Les rendez-vous



Les dates

Dans cette page, vous retrouverez les informations, les évènements...

09/11 • Fête de la courge

11/11 • Commémoration du 11 Novembre avec apéritif
à la salle de l'école. Inauguration d'une nouvelle plaque

14/11 • Soirée castagnade organisée par la municipalité
à la salle de l'école 20 h

WE du 21/11 • Week-End Primeur

07/12 • Marché de Noël (Mairie et «Culture et Loisirs»)

16/12 • Noël des enfants à l'école (spectacle,
goûter offert, visite de Papa Noël)
Organisé par les Souriceaux Intellos

Contacts Utiles

• aigueze2014@gmail.com

Bulletin municipal
Aiguèze
n°4 Octobre 2014
Directeur de publication :
Chenivesse Alain, maire

Rédacteurs et commis-
sion de rédaction :
Costa A. Lefrançois P
Perollet R.

Impression et distribution
par nos soins
Tirage 150 exemplaires

Reproduction interdite
sans autorisation de la
commune
Dépôt légal à parution